



LES HYDRONAUTES DU PERREUX

Piscine Robert Belvaux, Le Perreux sur Marne

Fiche d'inscription / Saison fédérale 2020

NOM : Prénom : DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE : NIVEAU DE PLONGEE : Date d'obtention du niveau : Date de la dernière plongée : Nombre de plongées : Qualifications complémentaires : TIV <input type="checkbox"/> Nitrox <input type="checkbox"/>	Numéro de licence FFESSM : ADRESSE COMPLETE : <i>Rue :</i> <i>Code Postal :</i> <i>Ville :</i> TELEPHONE : EMAIL :
---	--

Acceptez-vous que ce numéro figure sur l'annuaire du club ? OUI NON

Acceptez-vous que votre photo apparaisse :

- dans le trombinoscope du site de notre club en espace privé ? OUI NON
- en vue générale sur l'espace public du site et sur page Facebook (sans tag) ? OUI NON

Souhaitez-vous rejoindre nos fils Whatsapp ? OUI NON

VOTRE SOUHAIT POUR CETTE ANNEE

Passer un niveau de :	Plongée	N1 <input type="checkbox"/> - N2 <input type="checkbox"/> - N3 <input type="checkbox"/>
		PA40 <input type="checkbox"/> - PE40 <input type="checkbox"/> - PA20 <input type="checkbox"/>
	Encadrement	N4 <input type="checkbox"/> - Initiateur <input type="checkbox"/>
Plongée sportive en piscine : <input type="checkbox"/>		
Avoir une activité de loisir : <input type="checkbox"/>		Encadrer <input type="checkbox"/>

CERTIFICAT MEDICAL (nous remettre une copie et garder l'original pour vos sorties)

Date du certificat médical :

Nom du médecin prescripteur :

Spécialité :

ALLERGIES à SIGNALER :

Un certificat valide jusqu'au 30/06/2020 est exigé, et devra être présenté avant le 30/09/2019, date au-delà de laquelle l'accès au bassin sera refusé.

Un certificat médical signé par un généraliste suffit, sauf pour les brevets de plongée enfant et les passages de N4, Initiateur, MF1 et MF2 qui restent soumis à la présentation d'un certificat médical d'un médecin agréé FFESSM.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom :

Lien de parenté :

Numéro de téléphone :

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES à FOURNIR :

- Autorisation parentale à la pratique de la plongée pour les mineurs.
- Une photo d'identité ou un fichier jpeg.
- *présentation de vos carnets de plongée et passeport en cas de première inscription ou de changement hors du club.*



LES HYDRONAUTES DU PERREUX

Piscine Robert Belvaux, Le Perreux sur Marne

Fiche d'inscription / Saison fédérale 2020

COTISATIONS

La cotisation peut être individuelle (code 1 dans la grille ci-après), si vous êtes seul(e) à vous inscrire.

Elle peut être groupée (un groupe = famille ou proche)

si vous êtes deux, le premier paye une cotisation individuelle (1), le second une cotisation réduite (2)

à partir du troisième participant, les adhérents paient une cotisation réduite (3)

Les jeunes, les étudiants et les cadres du club paient la cotisation correspondante (4,5,6) et ne sont pas comptés dans le groupe le cas échéant.

Exemple :

Un couple devra 275 + 255, soit 530 €

Un couple avec un ado de 15 ans devra 275 + 255 + 220 = 750 €

Un couple avec un ado de 17 ans devra 275 + 255 + 235 = 765 €

TARIFS 2019/2020

		Licence	Assurance de base	Part club	Total	Formule choisie (reporter le montant)
1	Individuelle « adulte » (à partir de 16 ans)	40,20 €	20,00 €	212,80 €	273,00 €	
2	2ème d'un groupe (adultes)	40,20 €	20,00 €	192,80 €	253,00 €	
3	3ème et plus d'un groupe (adultes)	40,20 €	20,00 €	172,80 €	233,00 €	
4	Etudiants (présentation d'un justificatif)	40,20 €	20,00 €	162,80 €	223,00 €	
5	Jeunes moins de 16 ans	25,60 €	20,00 €	172,40 €	218,00 €	
6	Encadrants et administratifs	40,20 €	20,00 €	79,80 €	140,00 €	
7	Option Subaqua				35,00 €	
	TOTAL					

MODALITES DE REGLEMENT

Il est possible de régler en 2 ou 3 fois, toutefois le premier versement ne peut être inférieur à 60€ et le **dernier devra être réglé au plus tard le 01/12/2019.**

Vous pouvez payer **par virement bancaire** (en nous demandant un Rib à secretariat@hydronautesduperreux.fr) ou **par chèque** à l'ordre des Hydronautes du Perreux, (Le mardi à la piscine ou par courrier à Monsieur le trésorier des Hydronautes, 75 rue de la Paix ; 94170 Le Perreux sur Marne)

Date

Signature de l'adhérent

IMPORTANT : PASSAGE DE NIVEAU

Cette information est indispensable pour organiser les séances de piscine et la sortie de fin d'année. Merci donc de l'indiquer dès à présent. Une confirmation vous sera demandée à l'inscription pour la sortie technique de fin d'année (au cours de laquelle sont organisés les passages de niveau)

Les passages des niveaux 2 et 3 feront l'objet d'un échange avec le responsable technique du club.

Les personnes qui souhaitent passer le niveau 2, devront justifier au moment de la sortie de 15 à 20 plongées et avoir préparé à la piscine et en fosse les exercices demandés.

Les personnes qui souhaitent passer le niveau 3 devront justifier au moment de la sortie de 35 plongées au minimum, dont au moins :

- 5 dans la zone des 35-40 m

- 6 dans l'année qui précède la sortie et également avoir préparé à la piscine et en fosse les exercices demandés.